



## L'Éducation aux médias : enjeux et réaffirmation des principes généraux

### Table ronde : disciplines, enseignements et partenariats

**A**u nom du CLEMI, je souhaite remercier le directeur général de l'Éducation nationale d'être venu ouvrir nos travaux. Je remercie également le recteur de l'Académie de Paris, qui a toujours témoigné son intérêt envers le CLEMI, ainsi que tous les intervenants et participants qui apportent leurs connaissances pour que l'éducation aux médias conforte sa place au sein de l'Éducation nationale.

Un séminaire national est un acte performatif : en ayant lieu, il transforme la réalité. Il produit des effets. Il ne constitue pas un vœu pieu. Avant de réaffirmer les principes et les enjeux de l'éducation aux médias, je souhaite rappeler les enjeux pour le CLEMI. C'est la première fois que l'éducation aux médias est identifiée comme une priorité pédagogique et éducative. Il convient d'indiquer clairement aux responsables politiques qu'il est nécessaire de mettre en place une politique d'éducation aux médias pour tous les élèves. Nous devons nous mobiliser à cette fin. Des stages devront permettre d'inclure le volet d'éducation à la citoyenneté dans les enseignements et dans les établissements. Chaque recteur est responsable de l'éducation aux médias ; à ce titre, il nomme un coordonnateur, lui fixe ses missions et le dote de moyens, humains notamment, pour mettre en œuvre cet enseignement en partenariat avec les médias nationaux et régionaux.

La légitimation de l'éducation aux médias est donc l'objet qui nous intéresse. La légitimité de l'éducation aux médias est déjà reconnue, comme le montrent le rapport de l'Inspection générale de 2007 et le travail des enseignants du CLEMI. Tout enseignant peut recourir à l'éducation aux médias. L'éducation aux médias est recommandée dans les enseignements

d'exploration. Les bienfaits de l'éducation aux médias sont inscrits dans tous les textes et impactent les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être. Les enjeux de l'éducation aux médias sont donc sa mise en œuvre.

Je n'évoquerai pas les principes généraux de l'éducation aux médias. Les controverses sont fécondes, mais pourront être développées en d'autres occasions. Je préfère rappeler les champs disciplinaires universitaires qui nourrissent l'éducation aux médias : sciences de l'éducation, sociologie des médias, sciences de l'information et de la communication, sciences du langage ou même éthique appliquée. L'éducation aux médias se construit en s'appropriant les recherches qui s'appliquent à ses objectifs. A l'inverse, tous les savoirs, tous les domaines s'approprient l'éducation aux médias, sans véritablement la dispenser. Certains signes d'appartenance de l'éducation aux médias doivent être évoqués : l'éducation aux médias est spécifique ; je citerai, de manière non exhaustive, le Prix Bayeux des correspondants de guerre, la Semaine de la presse et des médias dans l'école<sup>®</sup>, les DVD-rom construits avec *TV5 Monde*. Tous ces partenariats avec les médias signent la pédagogie spécifique et les objectifs de l'éducation aux médias. Ils permettent de la reconnaître et de l'identifier clairement.

Je voudrais rappeler que l'éducation aux médias est une activité militante, aussi bien pour les élèves producteurs d'informations que pour les enseignants. L'éducation aux médias travaille aussi bien sur les médiations que sur les usages. L'éducation aux médias reste une activité complexe, ambitieuse et courageuse. La formation à la citoyenneté n'est pas une anecdote. Je vous cède à présent la parole.